

## **Le comblement des plans d'eau : un enjeu majeur pour le Syndicat Mixte Géolandes**

Lionel Fournier : Responsable du Service Milieux Aquatiques Conseil départemental des Landes, Direction de l'Environnement (pour le compte du Syndicat Mixte Géolandes)

Les lacs et étangs du littoral aquitain ont une histoire géologique commune. Ils sont le fruit de la transgression holocène et de l'édification du cordon dunaire littoral naturel.

Le substrat pédologique sur lequel s'écoulent leurs tributaires est également particulier : un sable rond, sans cohésion, facilement mobilisé par les eaux de ruissellement, puis transporté par les cours d'eau jusqu'aux plans d'eau dans lesquels ils s'accumulent.

Ainsi ces plans d'eau sont tous menacés, à des échelles temporelles différentes, de disparition par comblement. Faut-il laisser faire la nature (dont l'action est accélérée par les activités anthropiques) ou tenter de pérenniser ces espaces aquatiques, sièges d'une biodiversité très riche, d'usages ancestraux, d'activités économiques, afin de transmettre cet héritage aux générations futures ?

Dans le département des Landes, une position claire a été adoptée depuis 30 ans en faveur de la seconde option. Pour autant, plus le temps passe, plus les volumes financiers à mobiliser deviennent considérables et hors de portée des moyens de la seule puissance publique.

Paradoxalement, le sable est une matière première en raréfaction à l'échelle de la planète entière. Les vases des étangs landais ont par ailleurs autrefois fait leurs preuves en tant qu'amendements.

Le temps semble donc venu de rapprocher les « producteurs » potentiels et les « utilisateurs ». Diverses utilisations peuvent pourtant être envisagées en aménagement, dans la construction, dans les rechargements en sédiment. Par exemple, comment les remblais des principales infrastructures terrestres peuvent-ils encore parvenir de zones d'emprunts impactant le paysage et l'environnement, alors que la ressource existe dans des milieux naturels en voie de disparition ?

L'examen multi partenarial de cette problématique à des échelles politique et géographique pertinentes (et privilégiant l'économie circulaire) devrait donc permettre de satisfaire les besoins en matière première tout en pérennisant les milieux aquatiques menacés.